

AMAP "Les 3 Sol."

L'Association "Les 3 Sol." a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP :

- de favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
- de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
- de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

Contrat d'engagement du groupe "VIANDES" (en triple exemplaire) pour la période du 01/09/2018 au 31/07/2019

Contractants :

Producteur (AB):

CESBRON Julien

"La Ferme du Domaine"

49750 CHANZEAUX

Tél. : 02 41 44 54 19 ou 06 04 14 67 22

email : lafermedudomaine.chanzeaux@orange.fr

Consom'acteur :

Nom prénom :

Adresse :

Tél :

email :

Termes du contrat :

Il est proposé une fois par mois de la viande, soit :

- de **veau**, au prix de **14.90 € / kg**, présentée en colis de **7 kg** environ (soit environ **105 €** en tout), comprenant des escalopes, côtes, rôtis, morceaux pour blanquette, jarret ... ;
- de **vache**, dite de réforme, au prix de **13.50 € / kg**, présentée en colis de **7 kg** environ (soit environ **95 €** en tout), comprenant de la viande à fondue, des tournedos, côtes, ...
Nous vous proposons de choisir entre fondue, côte ou tournedos. Merci de noter votre choix dans la case correspondante au mois (*ceci uniquement pour la vache*).

Conditionnement dans la caisse : morceaux sous vide pour 2 personnes, congélation possible.

Livraison de la viande : **une fois par mois** (dates précises dans le tableau de commande au verso), **de 18h30 à 19h00, à la Ferme du Domaine à Chanzeaux**
en alternance un mois de la vache, un mois du veau...

Engagement :

Il vous est demandé **un engagement minimum d'une caisse de viande au choix** (à préciser sur le bon de commande ci-après) **pour la période concernée par le présent contrat**. Le règlement est à joindre au présent contrat. Vous pouvez régler chaque caisse par 1 ou plusieurs chèques à l'ordre de la ferme du domaine EARL (*possible si vous ne prenez pas une caisse par mois...*) Les chèques sont débités chaque mois par le producteur).

>> Julien CESBRON vous livrera chaque caisse de viande au plus près du poids indiqué, mais il est bien évident qu'il peut y avoir des variations à + ou - 100 g près en fonction des morceaux du lot. Une facture de régularisation vous sera donc remise en fin de période (juillet).

Adhésion à l'AMAP :

Obligatoire, elle est d'au moins 5€, et concerne l'ensemble des activités (légumes, viande, produits laitiers...)

Résiliation :

Toutes résiliations restent possibles sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts de l'AMAP ; elles seront étudiées par les membres du Conseil collégial.

Bon de commande :

Viande	Vache		Veau		Bilan	
	Caissettes	Total (€)	Caissettes	Total (€)	Total (€)	Facture (€)
V 21 sep 2018						
V 19 oct 2018						
V 16 nov 2018						
V 11 jan 2019						
V 1 fev 2019						
V 1 mar 2019						
V 29 mar 2019						
V 26 avr 2019						
V 24 mai 2019						
V 28 juin 2019						
Total						

FAIT à**Signature du Producteur :****Signature du Consom'acteur :**

Le présent contrat, en triple exemplaire, doit être remis au référent viande :

Sébastien Cesbron, Le Vau Chaumier 49750 Chanzeaux
seb@chezsoi.org 07 82 29 29 59